

Paris, le 17 juillet 2023

COMMUNIQUE

**DECLARATION DES TRANSACTIONS SUR ACTIONS PROPRES
REALISEES DU 10 AU 14 JUILLET 2023**

Dans le cadre de l'autorisation consentie par l'Assemblée générale pour opérer sur ses actions et conformément à la réglementation relative aux rachats d'actions, Rexel déclare ci-après les achats d'actions propres réalisés du 10 au 14 juillet 2023 :

Nom de l'émetteur	Code identifiant de l'émetteur (code LEI)	Jour de la transaction	Code identifiant de l'instrument financier	Volume total journalier (en nombre de titres)	Prix pondéré moyen journalier d'acquisition	Code identifiant marché
REXEL	969500N6AVPA51648T62	10/07/2023	FR0010451203	13 100	22,3602	XPAR
REXEL	969500N6AVPA51648T62	11/07/2023	FR0010451203	11 000	23,1275	XPAR
REXEL	969500N6AVPA51648T62	12/07/2023	FR0010451203	24 850	23,4112	XPAR
REXEL	969500N6AVPA51648T62	13/07/2023	FR0010451203	31 250	23,0858	XPAR
REXEL	969500N6AVPA51648T62	14/07/2023	FR0010451203	32 000	22,6898	XPAR

Le reporting détaillé est disponible :

- sur le site internet de Rexel www.rexel.com dans l'espace Investisseurs / Information réglementée / Programmes de rachat d'actions
- ou en cliquant sur le lien suivant : <http://www.rexel.com/fr/finance/information-reglementee/programmes-rachats-actions/declarations-hebdomadaires-rachats-actions/>